

## **Interpellation en faveur des transports publics - « Eurobus »**

*Déposée au Conseil communal du 21 mars 2018*

### Préambule

L'Office fédéral des transports (OFT) a récemment octroyé la première concession de ligne de bus direct de Suisse à la société Domo Reisen und Vertriebs, laquelle mettra en service le 10 juin 2018 quatre lignes nationales, dont l'une desservira la Riviera. Il s'agira de la ligne Coire – Sion à raison d'une course quotidienne. La société Domo a tenté de faire stopper ses bus le plus près possible des gares des villes desservies. Or, face aux résistances de certaines villes romandes, elle a dû déchanter et se résigner à des haltes parfois en périphérie. L'argument souvent entendu est une concurrence déloyale avec le service public assuré par les CFF. Pour la Riviera, les haltes accordées seront finalement l'avenue Reller à Vevey (vers Jumbo) via un accord avec les CFF suite au refus de la Commune d'accorder une halte sur le domaine public et le P+R Chailly pour Montreux.

Une autre société suisse, Eurobus a également déposé une demande de concession à l'OFT pour l'exploitation de plusieurs lignes de bus express prévues dans le meilleur des cas dès l'été 2018. Ici à nouveau, la Riviera sera impactée par une ligne prévoyant de desservir les villes de Berne, Fribourg, Bulle, Vevey, Montreux. Eurobus tente également de desservir tant que possible les gares ou centres-villes.

### Politiquement correct

La Confédération a exprimé son approbation à l'intégration des lignes d'autocars nationales longue distance dans le système de transports publics, l'objectif premier étant de compléter l'offre existante. La concurrence aux CFF est donc devenue possible mais doit rester sous contrôle. La société Eurobus devra respecter le cahier des charges des sociétés existantes (droit du travail, droits des personnes handicapées, validité de l'AG et du demi-tarif) et a volontairement déposé une concession pour des lignes qui se veulent prioritairement en complément aux CFF et non en concurrence directe (p.ex. Berne-Montreux).

Enfin, le conseil national s'est exprimé en février en faveur de ces nouvelles offres intervilles par autocar qui seront un complément au réseau des chemins de fer (avec un coût plus abordable pour l'utilisateur). Le développement de l'offre en transports publics ne doit pas être entravé et ces nouvelles lignes représenteraient une amélioration globale, même avec une concurrence marginale à l'offre existante.

### Opportunité

Mon hypothèse est la suivante. Compte tenu des difficultés rencontrées par la société Domo pour obtenir ses haltes sur la Riviera pour une seule course par jour, il se pourrait bien que la société Eurobus se retrouve dans une situation semblable pour obtenir l'autorisation de faire stopper leurs autocars six fois par jour à Vevey et/ou Montreux. Eurobus souhaite pour rappel que sa ligne Berne – Riviera soit intégrée aussi bien que possible dans le réseau de transports publics existants. Les haltes accordés pour la société Domo vers le Jumbo de Vevey ou au P+R de Chailly ne correspondraient pas à leur objectif initial. A partir de là, existerait-il une opportunité de taille pour notre commune et ses habitants, afin de les connecter directement à des villes comme Bulle, Fribourg et Berne (offrant plus de confort par rapport à l'offre CFF impliquant un détour par Lausanne et un changement de train lorsque la correspondance le permet encore) et par la même occasion permettre aux pendulaires (p.ex. Bulle-Riviera), voyageurs occasionnels, visiteurs et touristes de découvrir notre commune avec son château, son port, son sentier du lac et son musée suisse du jeu ? J'en suis personnellement convaincu. Sachons saisir cette opportunité si elle se présente à nous !

Renseignements pris et confirmations obtenues auprès du chef de projet chez Eurobus,

- le vœu initial d'Eurobus est une halte à Vevey et un terminus à Montreux-Centre
- une halte à La Tour-de-Peilz sera envisagée en fonction de l'intérêt et des réponses obtenues de Vevey et de Montreux
- la solution du P+R Chailly ne leur convient pas car trop éloignée du centre
- la solution de l'Av. Reller à Vevey n'est pas optimale car elle implique un trajet plus conséquent depuis l'autoroute
- aucune participation financière ne serait demandée à notre commune
- la seule participation de la commune serait la mise à disposition d'un arrêt (si possible déjà existant et connecté aux transports publics) afin de prendre en charge les usagers et les chaises roulantes de manière optimale
- les véhicules projetés sont à deux étages, font 14m de long et 4m de haut, ce gabarit est nécessaire afin de pouvoir accepter les chaises roulantes (les modèles retenus ne sont pas encore connus mais correspondront à la technologie dernier cri du marché respectant au minimum la norme « Euro 6 »)
- si Montreux et Vevey venaient à refuser la desserte, La Tour-de-Peilz pourrait devenir une alternative comme terminus de ligne
- si Vevey décline ou offre une solution non satisfaisante, La Tour-de-Peilz pourrait représenter une solution en remplacement de Vevey

#### Questions adressées à la Municipalité

Comment la Municipalité voit-elle l'offre complémentaire d'autocars express qui verront le jour dès 2018 sur le territoire national, a fortiori sur la Riviera ?

La Municipalité serait-elle intéressée d'augmenter l'offre en transports publics de La Tour-de-Peilz en permettant une desserte à la société Eurobus dans un des deux scénarios suivants (leur matérialisation se faisant en fonction des décisions d'Eurobus par rapport aux solutions de halte qui seront proposées par Vevey et Montreux) :

- en complément de Montreux sans desserte de Vevey
- comme terminus de la ligne Berne-Riviera sans desserte de Vevey et Montreux

Dans l'hypothèse où Eurobus souhaite privilégier La Tour-de-Peilz dans sa desserte de la Riviera, la Municipalité serait-elle disposée à autoriser les autocars Eurobus de faire halte à l'arrêt VMCV La Tour-de-Peilz, Centre (Grand-Rue), l'espace y étant suffisant côté bâtiment communal depuis le report du terminus de la ligne 207 à Entre-Deux-Villes (35m disponibles au sol sans empiéter sur l'arrêt du trolleybus et permettant une halte longue durée aux cars)? Dans le cas contraire, verrait-elle une autre halte qui pourrait répondre favorablement tant au souhait d'Eurobus de desservir le centre-ville sans empiéter sur la circulation actuelle, qu'à la possibilité des usagers de pouvoir aisément effectuer un transbordement d'une ligne de transports publics existante aux autocars Eurobus (comme par exemple l'ancien arrêt Mousquetaires de la ligne 207 en face du garage de La Tour) ?

En définitive, la Municipalité serait-elle favorable à ce que le chef de projet de la société Eurobus prenne contact directement avec elle afin de discuter de l'option d'une desserte de La Tour-de-Peilz ?

Je vous remercie de votre attention.

Marc Wüthrich, La Tour-de-Peilz Libre & PBD

Projet d'horaire dans le cadre de la demande de concession déposée à Berne à l'OFT

*Lundi-vendredi*

*Week-ends*

Berne		8h15	11h40	14h15	17h15	20h15		8h15	14h15	19h50
Fribourg		***	***	***	***	***		***	***	***
Bulle	7h00	***	***	***	***	***		***	***	21h00
Vevey (LTdP ?)	7h35	10h05	13h30	16h05	19h05	22h05		10h05	16h05	
Montreux	7h55	10h20	13h50	16h25	19h25	22h20		10h25	16h25	

*Lundi-vendredi*

*Week-ends*

Montreux	5h30	9h00	11h15	14h15	17h30	20h00			11h30	17h15
Vevey (LTdP ?)	5h50	9h20	11h35	14h35	17h50	20h20			11h50	17h35
Bulle	***	***	***	***	***	20h55		6h45	***	***
Fribourg	***	***	***	***	***			***	***	***
Berne	7h40	11h10	13h25	16h25	19h40			7h55	13h40	19h25

*Note : les trajets Montreux-Vevey (LTdP) et Bulle-Fribourg sont interdits (concurrence)*

\*La norme Euro 6 est la norme de pollution actuellement en vigueur. Cette norme vise à réduire le niveau de certains gaz polluants et notamment les oxydes le dioxyde d'azote (NOx). Objectif : diminuer les émissions d'oxydes d'azote de plus de 50 %, avec un seuil fixé à 80 mg/km d'émissions par véhicule contre 180 mg/km (norme Euro 5).